

21 avr 2023 -18:05

Appartient à Conseil des ministres du 21 avril 2023

Extension de la Conférence interministérielle Mobilité, Infrastructure et Télécommunications

Sur proposition du secrétaire d'État à la Digitalisation Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'ajout de la thématique "Digital" à la Conférence interministérielle (CIM) Mobilité, Infrastructure et Télécommunications.

La transformation numérique de notre société nous offre non seulement des opportunités mais aussi des risques et des défis. Ainsi, en Belgique, cette évolution se heurte à un défi institutionnel de taille. Compte tenu de la nature transversale du digital en tant que domaine politique et de l'architecture institutionnelle complexe de notre pays, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance digitale cohérente, claire et convergente.

C'est pourquoi il est proposé de charger une conférence interministérielle de la thématique "Digital". Cette CIM peut servir d'organe de concertation pour la préparation des rapports nationaux (DESI, feuille de route stratégique nationale, etc.) et des priorités politiques interfédérales (p. ex. sur les compétences numériques, l'intelligence artificielle, l'interopérabilité, les outils d'administration en ligne, etc.). C'est ainsi que l'on parviendra à garantir la cohérence nécessaire entre les différents niveaux de pouvoir dans la perspective d'assurer la coordination de la politique digitale.

La thématique "Digital" sera intégrée dans l'actuelle CIM Mobilité, Infrastructure et Télécommunications. Compte tenu de la nature transversale de la politique numérique, les travaux doivent aussi être coordonnés avec les autres conférences interministérielles existantes ainsi qu'au sein de la nouvelle CIM Mobilité, Infrastructure, Télécommunications et Digital. La CIM Digital se réunit au moins deux fois par an et sera présidée par le membre du gouvernement (fédéral ou d'une entité fédérée) en charge de l'agenda digital.

Enfin, le Conseil des ministres prend également connaissance de la déclaration « #SmartNation 2030, pour une Belgique inclusive, convergente et ambitieuse - 10 ambitions pour 10 licornes en 2030 ».

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be